



Département de la
DORDOGNE

Arrondissement de
NONTRON

Extrait du registre des délibérations
COMMUNAUTE DE COMMUNES
PÉRIGORD LIMOUSIN
Séance du 28 juin 2018

2018-3-2

Lieu de réunion du Conseil :
NEGRONDES

Date de la convocation et
envoi de la note de
synthèse :
19 JUIN 2018

Nombre de membres :
En exercice : 38
Présents : 32
Pouvoirs : 6

Président : Bernard VAURIAC

Etaiet présent(e)s

Mesdames : Thérèse CHASSAIN, Annick MAURUSSANE, Michèle FAURE, Isabelle HYVOZ, Christiane DESPAGES, Nathalie GRANERI, Céline DEQUANT, Céline BAUDESSON, Dominique MARCETEAU, Lucienne LAUMOND,

Messieurs : Jean-Louis FAYE, Francis MARCHEIX, Claude BOST, Philippe FRANCOIS, Paul MEYNIER, Claude CAMELIAS, Francis SEDAN, Bernard VAURIAC, Didier GARNAUDIE, Jean-Patrick CHAUSSADAS, Benoit MOUTON, Pascal MAZEAUD, Jean-Marc BUISSON, Michel AUGÉIX, Alain GARNAUD, Paul CANLER, Philippe LACHAUD, Patrick FLEURAT LESSARD, René (Paul) CHEVAL, Jean-Claude JUGE, Pierre-Yves COUTURIER, Philippe BANCHIERI,

Absents et excusés : Marc PASCUAL, Jean ROUCHAUD, Michel REBIERE, Gilbert CHABAUD, Béatrice HAGEMAN, Nicola ROBERTS,

Pouvoirs : Jean ROUCHAUD a donné pouvoir à Paul CANLER – Michel REBIERE a donné pouvoir à Céline DEQUANT – Gilbert CHABAUD a donné pouvoir à Didier GARNAUDIE – Marc PASCUAL a donné pouvoir à Michel AUGÉIX – Béatrice HAGEMAN a donné pouvoir à Francis MARCHEIX – Nicola ROBERTS a donné pouvoir à Nathalie GRANERI -

M. Patrick FLEURAT-LESSARD est désigné secrétaire de séance

Compte administratif 2017 – CC Périgord-Limousin : budget principal et annexes

Le président soumet au conseil le compte administratif de la communauté de Communes Périgord-Limousin pour l'exercice 2017. Ce document retrace l'exécution du budget intercommunal de l'année écoulée et fait apparaître les résultats à la clôture de l'exercice.

En application de l'article L. 2121 14 et L. 5211-1 du code général des collectivités territoriales, il appartient au conseil communautaire d'élire un président de séance ad hoc pour débattre et voter le compte administratif.

Election du Président de séance

Le président de séance, Mme Christiane DESPAGES, doyenne d'âge de l'assemblée, rapporte le compte administratif dressé par le président et donne acte de la présentation qui en est faite.

Il constate, aussi bien pour la comptabilité principale que pour les comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion. Il reconnaît la sincérité des restes à réaliser et arrête les résultats définitifs tels que résumés ci-dessous :

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission
Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC



Fait à Thiviers le 28 juin 2018
Le Président,
Bernard VAURIAC



Résultats à la date du 13/06/2018 (à réception des Comptes des gestion du Budget principal et du budget annexe bâtiments) - après pointage et vérification avec trésorerie -

	B PRINCIPAL	BA TOURISME	BA ECONOMIE	BA URBANISME	BA BATIMENTS	BA SPANC	BA LOT G GUE	BA LOT LABAURIE	BA LOT NEGRONDES	TOTAL
Résultats de l'exercice	817 427,69	230,69	159 192,30	4 955,50	68 795,88	11 725,52	28,00	6 051,34	29 218,16	1 003 579,04
	418 117,15	41 966,25	158 650,59	4 447,54	191 999,88	9 455,64	129 893,61	34 840,26	-	209 494,38
Reportis 2016	1 144 631,37	-	3 767,54	51 687,30	29 023,01	14 108,87	-	142 793,46	116 301,89	880 748,14
	674 991,63	27 704,10	30 792,58	979,00	31 791,61	2 320,63	136 422,62	133 453,98	32 030,08	675 974,95
A reporter	1 962 059,06	230,69	162 959,84	46 731,80	97 818,89	2 383,35	28,00	148 844,80	145 520,05	1 884 327,18
	256 874,48	14 262,15	127 858,01	3 468,54	223 791,49	7 135,01	6 529,01	98 613,72	32 030,08	466 480,57
<i>résultats (hors rare)</i>	1 705 184,58	14 492,84	35 101,83	50 200,34	125 972,60	9 518,36	6 557,01	50 231,08	- 113 489,97	1 417 845,61
Restes à réaliser 2017	- 275 997,75	- 4 000,00	55 000,00	-	403 307,13	-	-	-	- 10 931,08	639 235,96
RESULTAT	1 429 186,83	10 492,84	90 101,83	50 200,34	529 279,73	9 518,36	6 557,01	50 231,08	- 124 421,05	778 610,65

Pour le vote le Président de la Collectivité, M. Bernard VAURIAC, est sorti de la salle.

Il est demandé un vote à bulletin secret.

Conformément à l'article L.2121-21 du CGCT, le vote peut se faire à bulletin secret lorsque le tiers des membres présents le demande.

Plus de tiers de l'assemblée) sollicite ce vote à bulletin secret. Le scrutin a lieu.

Après dépouillement des votes le résultat est le suivant :

17 voix pour, 20 voix contre et 0 abstentions,

Le Conseil de Communauté, après en avoir délibéré,

DECIDE de ne pas adopter le Compte Administratif 2017 pour le Budget Principal et les Budgets annexes.

Le Président certifie exécutoire le présent acte compte tenu de sa publication et de sa transmission en Sous-Préfecture

Le Président,
Bernard VAURIAC

Fait à Thiviers, le 29 juin 2018
Le Président,

Bernard VAURIAC

